L'ECHO ALBANAIS 65

JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE 2022

SOUVENIRS DE VACANCES

Saint-Alban
Côtes d'Armor

INFOS PRATIQUES

Mairie
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15
Jeudi : 8h30 - 12h
Samedi : 9h - 12h
Le service urbanisme est ouvert :
Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h15
Mardi : 9h - 12h
Vendredi : 13h30 - 17h15
Tél. 02 96 32 98 98
Fax. 02 96 32 98 22
www.saintalban.fr
mairie@saintalban.fr

Agence Postale
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 9h - 12h
Tél. 02 96 32 98 98

Cybercommune
Mardi : 14h - 16h
Dimanche : 10h30 - 12h
et sur rendez-vous en appelant
le **06 72 67 12 01** ou
le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**
(aux heures de permanences)

Bibliothèque
Mercredi : 14h30 - 17h
Vendredi : 16h30 -18h
Dimanche : 10h30 - 12h
Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres
Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales
Tél. 15

Pharmacie
Déplacez-vous à la pharmacie
la plus proche de chez vous,
les coordonnées de la pharmacie
de garde y seront affichées.
En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**

Permanences Puéricultrice PMI et Assistant Social
- Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous sur le site de Lamballe Terre & Mer à Saint-Alban.
  Tél. 02 96 50 10 30
- Madame Caroline OLLIVIER, assistante sociale, sur rendez-vous les mardis et jeudis matins (Rue Clemenceau à Pléneuf-Val-André).
  Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer
Tél. 02 96 60 85 42
alzheimercotesdarmor@orange.fr
www.francealzheimer.org/cotesdarmor

La parution de ce numéro estival de l'Echo Albanais marque la fin de l'année scolaire. Tout comme les enfants, les enseignants et les agents municipaux ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour faire face aux conditions sanitaires, encore délicates à la dernière rentrée scolaire. Ils ont également répondu présents lorsqu'il a fallu mettre en place une solution de remplacement pendant les travaux du restaurant scolaire. Je sais que cela n'a pas toujours été facile et pourtant la bonne humeur ne les a jamais quittés ! Je tiens donc à les remercier pour avoir fait en sorte que les enfants restent toujours au cœur de leurs préoccupations.

Printemps et été sont aussi une période de mobilisation pour les agents de notre service technique. Entretien et fleurissement sont au programme. Pour remplir ces missions au mieux, l'anticipation et la planification sont essentielles et nous nous attachons, avec les élus en charge de ces délégations, à les mettre en œuvre. Je remercie les agents qui remplissent leur mission de service public et contribuent à l'embellissement et à l'entretien de notre commune.

Le début de l'été s'accompagne des festivités culturelles et associatives qui vont rythmer les semaines à venir. Celles-ci sont essentielles car elles participent au dynamisme de notre commune et font de Saint-Alban une commune où le vivre-ensemble prend tout son sens. Nous retrouverons avec plaisir les traditionnelles fêtes de nuit, les expositions à l'espace La Marelle et à la Chapelle Saint-Jacques, le vide-greniers mais aussi de nombreuses autres manifestations qui sont détaillées dans le feuillet spécifique joint à ce bulletin. Pour valoriser notre bourg, les producteurs et créateurs locaux, une nouveauté cette année : un marché nocturne est organisé le vendredi 5 août de 18h à 22h. Je remercie l'équipe des élus qui s'est mobilisée pour l'organisation de cet événement.

Un beau programme vous l'aurez compris ! Je vous invite donc à venir nombreux profiter de tous ces moments festifs qui nous ont tant manqué.

A la rentrée, nous débuterons les réunions de quartier dont nous vous avons déjà parlé. Au mois de septembre aura lieu une première réunion pour laquelle les personnes concernées recevront une invitation début septembre. Une seconde réunion sera organisée au printemps.

Mais ne pensons pas trop vite à la rentrée ! Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Nathalie BEAUVY,
Maire de Saint-Alban

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire
Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.
Crédit Photos : Géraldine Magnan, @cristal d'argent
Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

CONSEILS MUNICIPAUX

DU 25 AVRIL 2022

VALIDATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT PATRIMONIAL CPRB

Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal la politique patrimoniale du Conseil Régional à travers l'association des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » qui accompagne des actions de valorisation innovante, créative ou expérimentale. Ces actions devront s'inscrire dans un Plan d'Aménagement Patrimonial à l'échelle de la commune.

Les aides à la restauration du bâti ancien, au titre des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, ne seront accordées qu'aux projets inscrits dans ces plans.

Le Conseil municipal valide le Plan d'Aménagement Patrimonial tel qu'il lui a été présenté.

PERSONNEL : FIXATION DE LA DURÉE ANNUELLE DU TEMPS DE TRAVAIL À 1 607 HEURES

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique abroge les régimes dérogatoires à la durée légale de travail obligeant les collectivités territoriales dont le temps de travail est inférieur à 1607 heures à se mettre en conformité avec la législation. Ainsi une démarche d'actualisation du temps de travail a été engagée en fin d'année 2021 avec les agents et leurs représentants. A l'issue, il a été proposé une nouvelle organisation du temps de travail qui a été transmise au Comité technique départemental pour avis.

Le Conseil municipal fixe la durée hebdomadaire de travail à 35 heures, soit 1 607 heures annuelles.

ACQUISITION D'UN DÉSHERBEUR À AIR CHAUD PULSÉ : SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

La commune de Saint-Alban a reçu les labels « Zéro phyto » en 2015 et « Zéro phyto durable » en 2020. Aussi, afin de poursuivre les méthodes alternatives au désherbage chimique dans le cimetière, il est envisagé l'acquisition d'un désherbeur à air chaud pulsé.

Un dispositif d'aide à l'acquisition de matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique est proposé : le montant maximum subventionnable est fixé à 3 000 € HT et à hauteur de 50% du devis HT.

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional de Bretagne au titre du matériel alternatif au désherbage chimique, année 2022, à hauteur de 50 % soit 1 375 €.

REQUALIFICATION DU COMPLEXE SPORTIF : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

L'Agence nationale du sport propose des dispositifs d'aide aux projets sportifs territoriaux et de soutien aux équipements sportifs. La nature des travaux éligibles porte notamment sur la création d'équipements sportifs de proximité neufs.

La mission de maîtrise d'œuvre a été attribuée à la société Sport Initiatives. Le projet consiste en la création d'un cheminement et d'une allée de promenade/course à pied, ainsi que l'acquisition et l'installation d'équipements sportifs. Il est proposé de mettre en œuvre ces deux éléments du projet au cours de l'année 2022 et de solliciter des financements.

Le Conseil municipal valide le plan de financement et autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence nationale du sport, volet territorial/régional, à hauteur de 35 %, soit 35 000 €.

VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UNE ASSOCIATION

Le Conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 250 € à l'association « Le Sourire dans les étoiles ».

DU 16 MAI 2022

INTERCOMMUNALITÉ : PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE 2022-2026

Créée au 1er janvier 2017, Lamballe Terre & Mer s'est transformée au 1er janvier 2019 en Communauté d'Agglomération. Cette évolution institutionnelle, qui se traduit par l'extension des compétences appelle une nouvelle étape en matière de gouvernance.

Ce pacte précise la construction du processus décisionnel et vise à une association étroite des conseillers communautaires aux réflexions de l'agglomération et à l'information et l'implication des conseillers municipaux, notamment au travers des commissions élargies.

Il a, en outre, pour objet de définir le rôle des différentes instances de la Communauté d'Agglomération et de garantir la bonne articulation et la complémentarité de la communauté et des communes membres.

Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de Pacte de gouvernance.

PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE, RATIONS PROMUS/PROMOUVABLES

Il appartient à chaque assemblée délibérante, après avis du comité technique, de fixer le nombre d'agents pouvant être promus à un grade par rapport au nombre d'agents remplissant les conditions d'accès à ce grade.

Le Conseil municipal décide de fixer un taux d'avancement de 100 % applicable à tous les grades d'avancement possibles dans la collectivité, pour la durée du présent mandat. L'autorité territoriale reste libre de nommer ou non l'agent promouvable, même si le ratio d'avancement est défini à 100%.

PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La liste des agents réunissant les conditions fixées par leur statut particulier pour bénéficier d'un avancement de grade a été transmise par le Centre de gestion. Afin de permettre la nomination des agents concernés, le Conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs et de créer les postes concernés au 1er juillet 2022.

RÉNOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE : AVENANTS AUX LOTS N°2, N°4 ET N°10

Les lots du marché des travaux de rénovation partielle du restaurant scolaire ont été attribués par délibération du Conseil municipal du 13 décembre 2021. Il convient d'ajouter des prestations initialement non prévues par le maître d'oeuvre, validées par le Conseil municipal comme suit :

- Lot n°2 - couverture - montant de l'avenant : 1 238 € HT
  Nouveau montant du lot n°2 : 4 478.50 € HT
- Lot n°4 - cloisons - montant de l'avenant : 1 499.22 € HT
  Nouveau montant du lot n°4 : 8 966.12 € HT
- Lot n°10 – plomberie, ventilation, chauffage - montant de l'avenant : 429.47 € HT
  Nouveau montant du lot n°10 : 17 014.34 € HT

RÉFECTION DES COURTS DE TENNIS : AVENANT N°1

Le marché de rénovation des deux courts de tennis a été attribué par délibération du Conseil municipal du 20 septembre 2021 à l'entreprise ST GROUPE pour un montant de 81 865 € HT. Le cahier des clauses administratives particulières a prévu une clause de réactualisation des prix qui correspondant à une formule de révision. Il convient donc de rectifier l'erreur matérielle.

Le Conseil municipal valide l'application de cette clause ; le montant du marché initial est modifié de 1 925.40 € HT.

BUDGET GÉNÉRAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil municipal autorise la décision modificative du budget général prévisionnel de l'exercice 2022 comme suit :

- Section de fonctionnement : basculement de la somme inscrite au compte 775 (produits des cessions d'immobilisation) vers le compte 77 88 (produits exceptionnels divers)
- Section d'investissement : actualisation du montant du marché des travaux de réfection des courts de tennis (+ 2 320 €)

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES PEUPLIERS : AUTORISATION DU MAIRE À SIGNER LE DEVIS

L'aménagement de la rue des Peupliers, voie limitrophe avec la commune de Pléneuf-Val-André, a été réalisé par l'entreprise Eurovia, dans le cadre d'un accord-cadre à bon de commande signé par la commune de Pléneuf-Val-André. La participation de la commune de Saint-Alban a été fixée à la moitié du montant des travaux, soit 16 854,88 € HT.

RESTAURANT SCOLAIRE : ACQUISITION DE MATÉRIEL – AUTORISATION DU MAIRE À SIGNER LE DEVIS

Dans le cadre du plan de soutien de certaines cantines scolaires, une première décision d'attribution de subvention avait été reçue en juin 2021, pour un montant de 5 257 € HT. Le montant des matériels éligibles était inférieur au montant du plafond de subventionnement, il a été proposé de compléter notre demande initiale avec de nouveaux investissements qui seront financés à 100%.

Un devis a été effectué auprès de la société SBCP Tec Hôtel en vue d'acquérir de nouveaux matériels : sauteuse, éplucheuse, piano deux feux vifs et plaque coup de feu. Le montant total du devis s'élève à 12 732 € HT. Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à le signer.

EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DES VENELLES : COMMANDE AU SDE

Le projet d'extension de l'éclairage public Chemin des Venelles a été présenté par le SDE. Le coût total de l'opération s'élève à 22 032 € TTC. En application du règlement financier du SDE 22, la participation de la commune s'élève à 13 260,00 €. Le Conseil municipal valide cette commande.

TIRAGE AU SORT DES JURYS D'ASSISES 2023

Par arrêté du 29 avril 2022, la Préfecture invite les communes à procéder au tirage au sort des jurés devant composer le jury d'assises pour l'année 2023. Le tirage au sort doit porter sur la liste générale des électeurs de la commune. Pour la constitution de la liste préparatoire, ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit.

Le nombre de noms à tirer au sort est le triple de celui des jurés fixés par l'arrêté susvisé, soit six personnes pour la commune de SAINT-ALBAN.

Le Conseil municipal a procédé au tirage au sort.

CONCOURS
#OBJECTIFPATRIMOINES

Depuis 2019, un concours photographique est organisé à destination des habitants et des visiteurs des 92 cités patrimoniales labellisées de Bretagne.

Ce concours a pour objectif de :

- Faire découvrir et valoriser la diversité des patrimoines bretons auprès des publics,
- Utiliser la photographie comme support original et visuel pour favoriser la découverte du patrimoine bâti et paysager,
- Faire la promotion des 3 labels.

Le règlement et modalités du concours sont consultables sur le site internet patrimoines-de-bretagne.fr/concours-photo

JARDINS PARTAGÉS

La commune a souhaité mettre à disposition des habitants une parcelle de terre d'environ 200 m² située Impasse Forestier (en face de la salle annexe). Six personnes ont fait part de leur intérêt à ce jour.
La parcelle était envahie par les herbes indésirables. Sylvain, Luc et Patrick se sont donc mobilisés pour remettre cet espace en état. Il sera donc bientôt prêt pour que les jardiniers inscrits puissent cultiver légumes, herbes aromatiques, fruits ou fleurs.

LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre (Aedes albopictus) est une espèce invasive de moustique installé en France depuis 2004. Au 1er mai 2020, il est implanté dans 58 départements. Dans certains cas, il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika. Les autorités sanitaires suivent donc avec attention l'extension de son implantation. Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Vous souhaitez le signaler ?
Pour tout savoir ou pour signaler sa présence, connectez-vous sur le site internet : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

FERMETURE ESTIVALE

En raison des congés estivaux, la mairie et l'agence postale communale seront fermées du lundi 18 juillet au samedi 23 juillet inclus.

COMPTAGE PARTICIPATIF DES NIDS D'HIRONDELLES

Thérèse et Patrick de Saint-Alban et Élisabeth de Pléneuf-Val-André organisent un comptage participatif des nids d'hirondelles et de martinets le jeudi 7 juillet à 11h30.
Il s'agit d'évaluer leur population et de voir l'évolution sur les prochaines années, une diminution de 40 % étant constatée en France sur les 30 dernières années.
Vous êtes tous cordialement invités à les rejoindre sur le parking de la mairie.

Contact :
Patrick 06 78 43 47 43

À L'HEURE DES VACANCES...

À deux pas de la mer, Saint-Alban vous invite à partager l'authenticité de ses paysages et à découvrir son patrimoine. Vous pourrez ponctuer ces visites par la pratique de différentes activités.

LA FLORA

Ce fleuve côtier au parcours sinueux de 10 kilomètres prend sa source au village de Tréno, à Saint-Alban. Il se jette dans la Manche à Dahouët. De nombreuses randonnées vous permettront de découvrir la vallée (voir ci-après le détail des randonnées).

LES SENTIERS DE RANDONNÉES

La commune a créé 3 circuits de découverte et d'interprétation du patrimoine rural :

- **ÂMES ET PAYSAGES** (Distance : environ 13 km / Durée : 4 h / Départ : devant la salle des fêtes / Balisage à suivre : le renard)
- **PIERRES ET POÉSIE** (Distance : environ 0,8 km / Durée : 0 h 30 / Départ : devant la salle des fêtes / Balisage à suivre : le chat)
- **LA VALLÉE DE LA FLORA PAR LES CINQ SENS** (Distance : environ 2,7 km / Durée : 1 h 30 / Départ : devant la salle des fêtes / Balisage à suivre : Les jonquilles)

Un dépliant des 3 circuits est à votre disposition en Mairie.

D'autres circuits existent sur le territoire de la communauté d'agglomération de Lamballe Terre & Mer. Ils sont disponibles auprès des Offices de Tourisme.

LA CHAPELLE SAINT-JACQUES

Lieu de pèlerinage, cette chapelle du XIVème siècle, classée Monument Historique, doit son origine aux templiers. L'absence du clocher est racontée dans la légende des fées que vous pourrez découvrir lors des visites commentées organisées par les Compagnons de Saint-Jacques (vous reporter à l'agenda).

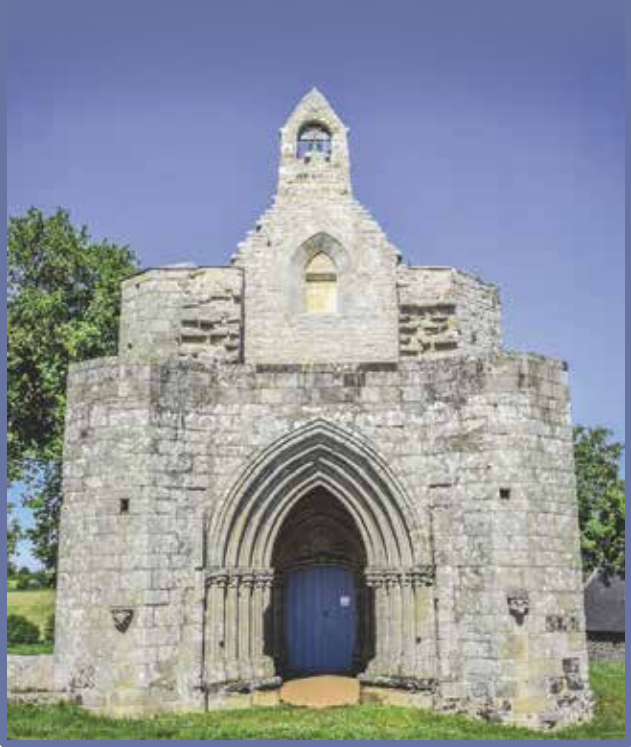

L'ÉGLISE

Située dans le bourg, l'église fut construite au XIIème siècle. Plusieurs fois remaniée, la nef est aujourd'hui le seul témoignage de cette époque. Le chœur et le grand vitrail ont été commandités par le Duc Jean III entre 1312 et 1328. Le vitrail présentant la Passion du Christ est classé au titre des Monuments Historiques depuis 1925.
Ouverte tous les jours en visite libre.

COMPLEXE SPORTIF

A proximité du bourg, des activités sont présentes au sein du complexe sportif René Rouget :
- Aire multisports,
- Skatepark,
- Deux terrains extérieurs de boule bretonne,
- Deux courts de tennis.

COURTS DE TENNIS : RÉSERVATIONS 7 JOURS SUR 7/24 HEURES SUR 24

- Sur 7smash.fr, créez-vous un compte gratuit puis connectez-vous
- Géolocalisez-vous, sélectionnez le jour et l'heure où vous voulez jouer
- Parmi les résultats, choisissez le créneau horaire et le site de Saint-Alban 22400
- Réglez en ligne et sortez vos raquettes (10€/heure – gratuit pour les habitants de Saint-Alban en vous présentant en Mairie avec un justificatif de domicile).
- ½ heure avant le début du créneau réservé, vous recevrez un courriel et un SMS avec le code pour ouvrir la porte

Nous vous invitons également à découvrir ou redécouvrir les produits locaux auprès des commerçants et artisans présents sur la commune. Des activités pour toute la famille raviront petits et grands (labyrinthe de maïs, paint-ball, marché à la ferme, ...).

MOBILITÉS

TRANSPORTS SCOLAIRES

SCOLIBUS INSCRIPTIONS 2022/2023

Les inscriptions se déroulent jusqu'au 22 juillet 2022. Après cette date, une majoration de 30 € s'appliquera.
Les demandes d'inscription peuvent se faire directement en ligne sur le site distribus.bzh, ou via le formulaire (accessible auprès de votre Mairie et sur le site distribus.bzh) qui est à renvoyer :

- Par courriel à : contact.distribus@transdev.com
- Par courrier à Transdev CAT, 7 rue Max Le Bail, 22000 Saint-Brieuc.

ENFANCE-JEUNESSE

RENTRÉE 2022/2023

CENTRES DE LOISIRS DES MERCREDIS

Depuis le 1er juillet, les inscriptions aux centres de loisirs pour les mercredis sont ouvertes sur le portail Activités Enfance Jeunesse. Retrouvez tous les détails sur https://portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh

Ou contactez la Direction Enfance – Jeunesse au 02 96 50 59 54

SERVICES PERISCOLAIRES

Pendant les travaux du restaurant scolaire, les enfants de l'accueil périscolaire ont pris leur goûter à l'extérieur.

ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

VISITE À LA FERME DU GABBRO

Les 16 et 17 mai, les élèves du CP au CM2 ont visité la ferme du Gabbro, sur la commune de Plédéliac. Répartie sur deux demi-journées, le 16 pour les élèves du CP au CE2 et le 17 pour les CM1/CM2, cette visite a permis aux enfants de découvrir un élevage raisonné de races locales de vaches, cochons et moutons.
Remettant au goût du jour la race armoricaine pour les vaches, porc blanc de l'ouest pour les cochons ou Lande de Bretagne pour les moutons, Sophie Nedellec a transmis aux enfants son amour des animaux et son enthousiasme. Les enfants ont pu approcher les cochons dans leurs enclos ouverts, les vaches en arpentant les différentes prairies et même assurer la transhumance des moutons pour les plus grands. Ils ont ainsi pris conscience de l'importance de la biodiversité et de l'impact de l'environnement sur l'élevage.

Un verre de jus de pomme maison a clôturé cette belle escapade champêtre pour le plus grand plaisir de tous.

A L'ASSAUT DE LA CITÉ CORSAIRE !

Les deux années éprouvantes dues à la pandémie ont obligé une séparation de nos élèves qui ne devaient pas être brassés, que ce soit dans la cour de récréation, à la cantine ou dans tous les projets mis en place.

Cet état de fait a été l'élément déclencheur du grand projet de fin d'année de l'école François Levavasseur : emmener tous les élèves pour une grande journée à la découverte de Saint-Malo. En effet, profitant du retour du brassage, l'envie de réunir tous nos élèves autour d'un projet fédérateur a germé rapidement. Et quoi de plus logique, ayant travaillé toute l'année sur le thème de la mer et des pirates qu'une sortie dans la grande cité corsaire.
Ainsi, les 113 moussaillons de l'école ont pris le départ le mardi 7 juin pour partir à l'abordage de la ville fortifiée. Après une visite de la maison du corsaire, les plus grands, du CP au CM2, se sont lancés dans une grande chasse au trésor à travers la cité, découvrant ainsi le riche patrimoine historique de la ville ainsi que sa culture, tandis que les plus jeunes, de la TPS à la GS, déployaient toute leur ingéniosité et leur imagination dans la fabrication de costumes de pirates hauts en couleurs et, bien sûr, terrifiants !
Cette belle journée a permis de forger des souvenirs communs pour tous nos élèves qui sont revenus le soir à l'école, fourbus, mais les yeux pleins d'étoiles... de mer, bien entendu.

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

LA JOURNÉE D'UN PETIT ÉCOLIER DE MATERNELLE EN 2022

J'apprends à parler grâce aux copains

Je travaille le graphisme dans l'espace...

... et au crayon

Je patouille pour développer mes sens

Je prépare des surprises pour la fête des mamans et papas

Je partage un goûter d'anniversaire avec les copains

Je suis encouragé et fier de mes créations

Je présente mon livre préféré devant la classe

La cour est mon terrain d'entrainement

J'écoute et parle en anglais tous les jours

J'apprends aussi dehors grâce aux intervenants

Bref, j'apprends en m'amusant, et je crée de merveilleux souvenirs

LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

TRÊVE ESTIVALE JUILLET/AOUT :

Le Club des Aînés de la Flora souhaite de bonnes vacances à tous les adhérents et Albanais et espère les retrouver nombreux pour reprendre les activités en septembre.

ACTIVITÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE

MARCHE DOUCE

Les lundis 5, 12, 19 et 26 septembre. Rendez-vous à 14h sur le parking du Poirier pour se rendre sur un parcours de marche douce.

PISCINE – AQUAGYM

Les mardis 6, 13, 20 et 27 septembre de 16h à 17h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André.

CLUB DU JEUDI

Le jeudi 8 et 22 septembre pour les jeux : de cartes, de société et de boules, le tout agrémenté du goûter réservé aux adhérents du club.

CONCOURS DE BELOTE DU MARDI 27 SEPTEMBRE :

Le mardi 27 septembre à la salle des fêtes de Saint-Alban, le Club des Aînés de la Flora organise son concours de belote.
Cette journée connaît un beau succès et ils vous attendent nombreux et nombreuses.
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler aux numéros suivants : 02 96 32 96 59 ou 02 96 32 43 62.

Pour être certain de participer, il est recommandé de se présenter en équipe de 2.
L'inscription se fera à partir de 13h et avant 14h. Indépendamment des récompenses attribuées aux premières équipes, il sera remis un lot à chaque participant.

Pour contacter le Club :
Mail : Clublaflora@gmail.com
Téléphone : - Alain MARIE : 02 96 32 96 59
- Jacques LEFEUVRE : 02 96 32 43 62
- Martine LAPLANCHE : 06 23 75 02 31

GYMNASTIQUE ALBANAISE

L'association de gym féminine albanaise est toujours à la recherche de bénévoles pour des postes de Présidente, Vice-Présidente, Trésorière et Secrétaire.
Merci de contacter l'association par mail à gym.saintalban@gmail.com

UTL

CONFÉRENCES

Le 15 septembre à la salle des fêtes de Saint-Alban : La Veuve Clicquot par Mme Michèle BRIEUC - Auteure et conférencière - Sociétaire de la Société des gens de Lettres, Membre de l'Académie des Arts, des Sciences et des Lettres.

Si le monde du vin compte encore peu de femmes, l'une des pionnières eut un destin peu commun et rendit son nom indémodable : la Veuve Clicquot. Veuve à 28 ans, elle reprit l'affaire de son mari et fut la 1ère femme à diriger une Maison de Champagne. À une époque où les femmes n'avaient pas leur place dans le monde des affaires, elle osa. Derrière une Maison de Champagne et une cuvée d'exception, il y a une histoire mais surtout un personnage emblématique qui, en quelques années, a fait de son nom une marque d'excellence célébrée dans le monde entier. Ses pairs l'ont surnommée « la Grande Dame de la Champagne ».

Le 29 septembre au Cinéma du Casino de Pléneuf-Val-André : Bretagne, terre de révoltes par M. Frédéric MALLEGOL – Professeur agrégé et conférencier. Conférence ouverte à tous.

Des Bonnets rouges de 1675 à ceux de 2013, en passant par les Chouans contre-révolutionnaires et les Résistants de 1944, l'histoire de notre région fut jalonnée par une suite de soulèvements.
Après avoir évoqué ces différents mouvements insurrectionnels depuis plus de trois siècles, il sera proposé d'en comprendre les causes. Quelles en sont les permanences et les mutations ?

ETAT CIVIL

NAISSANCE

- 11 mars : **Jules RICHARD**

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **GALLERY DES GRANGES Damien** Le Pré au Guy - *Rénovation*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **SARL ECO HABITAT ENERGIE** La Métairie d'en Bas
  Panneaux photovoltaïques
- **MAHE Alain** 3, L'Hôtel Neuf - *Extension*
- **DURAND Dominique** 4, Rue Harel de la Noë - *Abri de jardin*
- **BALAVOINE François** 5, La Ville Poince - *Pose d'une fenêtre de toit*
- **SASU SOLAR ECO GREEN** 16, Rue des Potiers - *Panneaux photovoltaïques*
- **DESBEAUX Elodie** 21, Rue des Clôtures - *Abri de jardin*

ANNONCE

Annonces à déposer avant le 31 août pour le bulletin d'octobre

- Toilettage canin « Chic & Dogs », situé 1 rue de la Gaieté, est ouvert. Pour prendre rendez-vous, contacter Anaëlle au 09 83 46 47 46